Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT-RÉGION DE MAYOTTE

ASSEMBLÉE DE MAYOTTE

Commission Permanente du mardi 30 juin 2026

Membres en exercice : 26
Présents : 16
Procuration(s) : 7
Absent(s) : 3
Nombres de votants : 23
Votes pour : 23
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : jeudi 18 juin 2026

DELIBERATION N°DL_CP2026_0166

Relative à la prise en charge des frais liés à l'organisation du séminaire sur les mobilités des 06 et 07 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à 09h00, l'Assemblée de Mayotte s'est réunie en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Étaient présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Nadjima SAID, Monsieur Alain SARMENT, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur El Anrif HASSANI, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD

Étaient représentés :
Madame Mariam SAID KALAME donne pouvoir à Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Monsieur Ali OMAR donne pouvoir à Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI donne pouvoir à Monsieur Ben Issa OUSSENI, Madame Echati ISSA donne pouvoir à Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Nadjayedine SIDI donne pouvoir à Monsieur El Anrif HASSANI, Madame Hélène POLLOZEC donne pouvoir à Monsieur Alain SARMENT, Madame Zaounaki SAINDOU donne pouvoir à Madame Zamimou AHAMADI

Étaient absents :
Madame Rosette VITTA, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Daniel ZAIDANI

Secrétaire de séance désignée :
Madame Nadjima SAID

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1411-1, L. 1411-4 et L.3312-4 ;
Vu le Code de la commande publique,
Vu le Code des transports,
Vu la délibération n° DL_AP2021_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0203 du 19/07/2021 relative aux délégations d'attributions du Conseil départemental données à sa Commission Permanente ;
Vu la délibération N° DL_AP2026_00064 relative au budget primitif 2026 du Département – Région de Mayotte ;

Considérant le rapport n°2026-03122 de Monsieur le Président de l'Assemblée de Mayotte ;

Considérant l'avis de la Commission de l'Administration Générale, des Transports et de la Transition écologique du 29 juin 2026 ;

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

L'Assemblée de Mayotte,

DECIDE

Article 1er : d'approuver l'organisation du séminaire « Mobilités à la croisée des chemins : défis et opportunités » ;

Article 2 : d'autoriser le Président de l'assemblé de Mayotte à engager les dépenses nécessaires à sa réalisation pour un montant de **30 000 €** ;

Article 3 : d'imputer cette dépense sur le Budget 2026 du Département-Région de Mayotte :

Article 4 : d'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la mise en œuvre de cette opération.

Article 5 : en application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication et sa transmission au représentant de l'État dans le Département-Région de Mayotte.

Pour extrait certifié conforme
Le Président de l'Assemblée de Mayotte



Ben Issa OUSSENI

PAGE DE GARDE

Séminaire mobilité

6 et 7 juillet 2026

Pourquoi ce séminaire ?

Mettre en cohérence les projets, les réseaux et les enjeux interopérables.

Interopérabilité | Coordination | Gouvernance | Culture des mobilités

A LA CROISEE DES CHEMINS

Un système de transport cohérent, accessible et efficient

SLIDE 01

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

CONTEXTE

Pourquoi ce séminaire ?

Un territoire en mutation, plusieurs réseaux à articuler

L'année 2026 marque une étape structurante avec la montée en puissance des réseaux interurbains, urbains et sectoriels. L'enjeu central devient la coordination entre acteurs et l'expérience usager.

Enjeux à partager

Interopérabilité
Billettique, tarification, information voyageur et correspondances à harmoniser.

Coordination
Mettre en dialogue les AOM, les opérateurs, les transporteurs et les institutions.

Projection territoriale
Mettre en cohérence les projets en cours et les mobilités transposables à Mayotte.

Repères

Réseaux cités
Interurbain, Caribus, TMCO, Kiblane, Petite-Terre, CCSUD

Cible
Élus, techniciens, État, taxis, CMA, CESEM, CCI, patronat

Ambition
Un système de transport cohérent, accessible et efficient

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

SÉQUENCE 1

Une plénière pour poser un diagnostic partagé

9h30 – 12h30

La matinée s'ouvre sur un temps de plénière, pensé comme un espace de convergence.

L'ensemble des acteurs de la mobilité du territoire est réunit autour de la table. Collectivités, opérateurs, services de l'État, transporteurs et représentants socio-économiques etc. Le dialogue est ouvert. Il y a également SYSTRA qui présentera le projet "Bassin des mobilités".

Une sélection d'acteur désigné prend la parole pour exposer :

- **son projet de mobilité**
- **ses objectifs opérationnels**
- **ses contraintes structurelles**

Ce temps permet de mettre en visibilité les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et d'aligner les niveaux de lecture.

En parallèle, un travail de reformulation et de mise en cohérence s'opère par les coordinateurs et graphistes de la carte mentale. L'idée est de faire émeger les convergences via la structuration des idées.

Une cartographie dynamique des enjeux se construit au fil des interventions. Elle permet de matérialiser les interactions entre projets, d'identifier les zones de friction et de faire apparaître les complémentarités.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL300260166-DE

SÉQUENCE 2

Des ateliers pour faire émerger une feuille de route

14h00 – 16h00

Les participants sont répartis de manière hétérogène afin de croiser les regards : élus, techniciens, opérateurs, acteurs économiques.

Chaque groupe incarne une diversité d'acteurs et de positions, condition nécessaire à une production collective pertinente.

Les travaux s'appuient sur la carte mentale issue de la plénière, qui devient un support de travail partagé.

Les groupes structurent leur réflexion autour des enjeux identifiés et font émerger :

- **des priorités d'action**
- **des leviers opérationnels**
- **des pistes de coordination**

Chaque groupe formalise une contribution structurée, orientée vers l'action.

Les facilitateurs accompagnent la dynamique de travail. Ils cadrent les échanges, synthétisent les idées et veillent à la progression collective.

Ce temps permet de passer d'un diagnostic à une première construction de trajectoire.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL300626016 6-DE

SÉQUENCE 3

Une restitution pour structurer les contributions

En ouverture de la journée, chaque rapporteur restitue le travail de son groupe.

08h30 – 09h30

Les contributions sont consolidées, mises en perspective et organisées en grands axes.

Les résultats sont formalisés et rendus visibles sous forme de supports affichés.

Ce moment permet de partager une vision d'ensemble et de valider les premières orientations.

SLIDE 05

Slide restitution

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

JOUR 2

Vers une gouvernance partagée

09h30 à 12h30 et 13h30 – 14h30

Les experts interviennent à partir de la matière produite la veille afin d'approfondir et d'orienter les pistes de travail.

Axes d'intervention

- **fondamentaux des mobilités**
- **coordination des réseaux**
- **innovations adaptées au territoire**

Ce temps permet de consolider les orientations et de renforcer la robustesse des pistes de travail.



Alexandre SORRES
Modes de transport transposables à Mayotte



Virginie CAUBET
Interopérabilité et tarification



Jean-François BERGEAL
Infrastructures



Alexandre SAUTTER
SYSTRA – Développement du bassin des mobilités sur le territoire

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

SÉQUENCE 5

Synthèse du séminaire et orientations

14h30 à 15h30

Synthèse de l'ensemble des moments et conclusion du séminaire. À l'issue des présentations, un dispositif de recueil des contributions individuelles est mis en place.

Un QR code donne accès à un formulaire permettant :

- recueillir les avis
- recueillir les coordonnées des participants
- leurs poste
- le secteur d'activité
- l'entreprise ou entité
- d'identifier les priorités
- d'orienter les suites de travail

Ces retours viennent enrichir les productions collectives.

Grâce à cette prise de contact nous pourrons envoyer le planning prévisionnel ainsi que les invitations aux prochains ateliers.

Le recueil des avis permet d'affiner les orientations et de structurer les prochaines étapes de façon plus précise.

SLIDE 07

Slide recueil final

QR code • [illegible]

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL300260166-DE

MOYENS

Ressources humaines et matérielles

Une organisation lisible pour garantir le rythme et la qualité des échanges.

Les conditions de réussite du séminaire

Moyens humains

Pilotage
Coordinateur général, coordinateur ateliers, équipe de consolidation.

Animation
Duo de facilitateurs plénière, animateurs de groupes, 1 rapporteur par groupe.

Visualisation
Graphistes en facilitation visuelle pour produire des supports en direct.

Moyens matériels

Lieu
Technopole de Dembéni.

Logistique
Sonorisation, traiteur, supports affichés, canva de groupe.

Évaluation
Taux de participation et représentation des institutions clés.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE

FINALITÉ

Vers une gouvernance partagée

Faire émerger une vision commune des mobilités à Mayotte

Productions attendues

Thématiques prioritaires
Faciliter l'accès au transport et améliorer la lecture globale du système.

Besoins opérationnels
Informer sur les enjeux intermodaux, définir des pistes de travail concrètes.

Axes de coordination
Construire un plan d'actions commun entre les acteurs du territoire.

Cette dynamique collective trace un chemin vers une organisation plus intégrée et unifiée des mobilités.

Elle pose les bases d'une Autorité Organisatrice de la Mobilité à l'échelle du territoire, capable de piloter, coordonner et harmoniser les politiques de transport.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 976-229850003-20260715-DL3006260166-DE